

**REUNION DES ELUS ETUDIANTS DU CAC DU 03 MARS 2025**  
DESIGNATION DES REPRESENTANTS USAGERS A LA SECTION DISCIPLINAIRE  
COMPETENTE A L'EGARD DES USAGERS

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles, L811-5, R811-14 à R811-19

Vu les statuts de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ),

Vu le règlement intérieur du conseil académique de l'UVSQ,

Considérant que les membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers sont élus au sein de la commission de la recherche et de la commission formation et vie universitaire du conseil académique par et parmi les représentants élus du collège auquel ils appartiennent ;

Considérant que dès lors en application de l'article R712-15 du Code de l'éducation, il était nécessaire de réunir les membres usagers et titulaires pour procéder à cette élection

Les votes ayant été effectués à bulletins secrets,

Les résultats obtenus sont les suivants :

Scrutins		Suffrages			Résultats
		Nbr	%	% hors abstention	
<b>Désignation de 4 usagers [hommes]</b>	Inscrits	34			
	Exprimés	9	26%		
	Arsène Leroy	9	100%		ELU
	Aymeric Vezinat	9	100%		ELU
	Nathan de Lataulade	9	100%		ELU
	Florian Godefroy	8	88,89%		ELU
<b>Désignation de 4 usagers [femmes]</b>	Inscrits	34			
	Exprimés	7	21%		
	Johanne Li Leonson	7	100%		ELUE
	Keïlyne Szulman	7	100%		ELUE
	Marine Séguier	7	100%		ELUE
	Eloa Eguluz	5	71,43%		ELUE

Le président de l'université  
de Versailles – St Quentin-en-Yvelines

Pr. Loïc JOSSERAN  


**13 MARS 2025**

Délibération affichée le **13 MARS 2025** au siège de l'Université pour une période de deux mois.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours administratif gracieux devant le président de l'université à compter de la date d'affichage de la présente décision,
- soit d'un recours contentieux adressé au Tribunal administratif de Versailles, ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ÉLECTION A LA SECTION DISCIPLINAIRE  
USAGERS**

**COLLEGE DES USAGERS – 4 membres de  
sexe masculin**

**SCRUTIN DU 03 MARS 2025**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.811-5, R.811-15 à R.811-19 et suivants ;  
 Vu l'appel public à candidatures en date du 18 février 2025 ;  
 Vu les statuts de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;  
 Vu la grille de comptabilisation des voix.

**Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :**

Nombre de sièges à pourvoir	:	4
Nombre total d'inscrits	:	34
Nombre total de votants	:	9
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	0
Nombre total de suffrages exprimés	:	9
Taux de participation		26 %

<i>Désignation des candidats</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Arsène Leroy	9	1
Aymeric Vezinat	9	1
Nathan de Lataulade	9	1
Florian Godefroy	8	1

**SONT PROCLAMÉS ÉLUS :**

- Monsieur Arsène Leroy
- Monsieur Aymeric Vezinat
- Monsieur Nathan de Lataulade
- Monsieur Florian Godefroy

Versailles, le 13 MARS 2025

Le Président de l'université,

Pr. Loïc JOSSERAN



**ÉLECTION A LA SECTION DISCIPLINAIRE  
USAGERS**

**COLLEGE DES USAGERS – 4 membres de  
sexe féminin**

**SCRUTIN DU 03 MARS 2025**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.811-5, R.811-15 à R.811-19 et suivants ;  
Vu l'appel public à candidatures en date du 18 février 2025 ;  
Vu les statuts de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ;  
Vu la grille de comptabilisation des voix.

**Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :**

Nombre de sièges à pourvoir	:	4
Nombre total d'inscrits	:	34
Nombre total de votants	:	7
Nombre de bulletins nuls et blancs	:	0
Nombre total de suffrages exprimés	:	7
Taux de participation		21%

<i>Désignation des candidats</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Johanne Li Leonson	7	1
Keilyne Szulman	7	1
Marine Séguier	7	1
Eloa Eguiluz	5	1

**SONT PROCLAMÉES ÉLUES :**

- Madame Johanne Li Leonson
- Madame Keilyne Szulman
- Madame Marine Séguier
- Madame Eloa Eguiluz

Versailles, le **13 MARS 2025**

Le Président de l'université,

Pr. Loïc JOSSERAN

